

CWS/13/12

Original : anglais

Date : 20 octobre 2025

**Comité des normes de l’OMPI (CWS)**

**Treizième session**

**Genève, 10 – 14 novembre 2025**

Rapport de l’Équipe d’experts chargée de la transformation numérique sur les tâches nos 62, 63 et 65

*Document établi par le responsable de l’Équipe d’experts chargée de la transformation numérique*

## Résumé

1. L’Équipe d’experts chargée de la transformation numérique est chargée de mener à bien les tâches nos 62, 63 et 65. Le présent rapport contient un résumé des travaux effectués par l’équipe d’experts depuis la dernière session du Comité des normes de l’OMPI (CWS). En outre, l’équipe d’experts présente un projet de document sur la spécification fonctionnelle du convertisseur DOCX2XML, pour examen et commentaires par le CWS.

## Rappel

1. L’Équipe d’experts chargée de la transformation numérique a été créée à la sixième session du CWS, et l’Office des brevets et des marques des États‑Unis d’Amérique (USPTO) a été désigné comme responsable de cette équipe. L’équipe d’experts a d’abord commencé ses activités avec la tâche n° 62, qui a été créée et lui a été attribuée à la même session du CWS. La description de la tâche n° 62 est libellée comme suit :

*“Examen des normes ST.6, ST.8, ST.10, ST.11, ST.15, ST.17, ST.18, ST.63 et ST.81 de l’OMPI au regard de la publication par voie électronique des documents relatifs à la propriété intellectuelle et propositions de modification de ces normes le cas échéant”*

(voir les paragraphes 149 et 150 du document CWS/6/34).

L’objectif de cette tâche est de moderniser certaines normes de l’OMPI, puisque plusieurs d’entre elles ont été créées à l’époque où les offices de propriété intellectuelle publiaient les documents sur papier.

1. Lors des septième et huitième sessions du CWS, l’équipe d’experts a présenté un projet d’étude des pratiques existantes, de définition des critères de classement des normes en fonction de leur priorité et d’examen des normes détaillées dans le cadre de la tâche n° 62 (voir les paragraphes 102 à 104 du document CWS/7/29 et les paragraphes 7 à 10 du document CWS/8/18). Au cours de l’élaboration de son programme de travail, l’équipe d’experts s’est rendu compte qu’il était nécessaire d’obtenir des informations plus détaillées concernant les pratiques actuelles des offices de propriété intellectuelle, notamment en ce qui concerne les procédures de réception et de publication. Dans ce contexte, l’équipe d’experts a établi un questionnaire d’enquête sur les pratiques des offices de propriété intellectuelle, soumis pour approbation à la neuvième session (voir le document CWS/9/17). Les résultats de cette enquête ont ensuite été présentés à la dixième session du CWS (voir le document CWS/10/15).
2. En outre, à sa septième session, le CWS s’est prononcé en faveur de la réaffectation de la tâche n° 63 à l’Équipe d’experts chargée de la transformation numérique (voir les paragraphes 39 et 40 du document CWS/7/29). La description de la tâche n° 63 est libellée comme suit :

*“Élaborer une ou des représentations visuelles des données XML de l’OMPI aux fins de la publication électronique”*.

1. Par ailleurs, à sa dixième session, le CWS est convenu de créer la tâche n° 65 et de l’attribuer à l’Équipe d’experts chargée de la transformation numérique. L’équipe d’experts a été priée de donner la priorité à cette tâche et de présenter à la onzième session du CWS une proposition relative à l’élaboration d’une nouvelle norme de l’OMPI sur l’échange électronique des documents de priorité. Cette tâche a été motivée par l’entrée en vigueur de la norme ST.26 de l’OMPI, afin de garantir que les listages des séquences faisant partie d’un document de priorité puissent être échangés dans leur format d’origine entre les offices de propriété intellectuelle. La description de la tâche n° 65 est libellée comme suit :

*“Élaborer une proposition de recommandations relatives au format des paquets de données pour l’échange électronique de documents de priorité et de copies certifiées conformes pour les brevets, les marques et les dessins et modèles industriels”*

(voir les paragraphes 23 et 25 du document CWS/10/22).

1. Au cours de la même session, le CWS a approuvé l’ajout d’une nouvelle activité au programme de travail de l’équipe d’experts : l’élaboration d’une spécification d’exigences communes pour le convertisseur DOCX2XML (voir les paragraphes 104 et 106 du document CWS/10/22).
2. À sa onzième session, le CWS est convenu de transférer les travaux de mise à jour de la partie 6.1 du Manuel de l’OMPI sur l’information et la documentation en matière de propriété industrielle, qui relevaient de la tâche n° 62, de l’Équipe d’experts chargée de la transformation numérique à l’Équipe d’experts chargée de l’accès public à l’information en matière de brevets (voir le paragraphe 19 du document CWS/11/28). En conséquence, le CWS a approuvé une révision de la description de la tâche n° 62, désormais libellée comme suit :

*“Examiner les normes de l’OMPI établies pour la communication fondée sur le papier ou l’image au regard du dépôt, de la publication et de l’échange par voie électronique de documents relatifs à la propriété intellectuelle, et proposer des révisions de ces normes ou de nouvelles recommandations le cas échéant; et établir une proposition de recommandation relative à une spécification d’exigences communes pour un convertisseur DOCX vers XML (DOCX2XML)”*

(voir le paragraphe 59 du document CWS/11/28).

1. Au cours de la même session, l’équipe d’experts a présenté une proposition de nouvelle norme de l’OMPI sur l’échange de documents de priorité. Le CWS a estimé que la norme proposée n’était pas suffisamment aboutie pour être adoptée et a demandé à l’équipe d’experts d’établir et de présenter une proposition actualisée à la douzième session pour examen (voir les paragraphes 111 et 113 du document CWS/11/28).
2. À sa douzième session, le CWS a noté que l’équipe d’experts avait procédé à un examen et à une analyse des fonctions des convertisseurs DOCX2XML utilisés à l’USPTO et au Bureau international. Cette analyse avait été consolidée sous la forme d’une spécification concise et publiée pour commentaires sur l’espace Wiki de l’équipe d’experts. Au cours de la même session, le CWS a encouragé les offices qui utilisent actuellement un convertisseur DOCX2XML à partager avec l’Équipe d’experts chargée de la transformation numérique des informations sur les fonctions de leur convertisseur.
3. Toujours au cours de la même session, le CWS a adopté la norme ST.92 de l’OMPI, qui établit des recommandations concernant l’échange électronique des documents de priorité. Le CWS est convenu d’une date butoir provisoire fixée au 30 juin 2027 et a demandé à l’Équipe d’experts chargée de la transformation numérique de rédiger un questionnaire d’enquête sur l’état de préparation à la mise en œuvre de la norme ST.92 de l’OMPI. Le CWS a demandé au Secrétariat de publier une circulaire invitant les offices de propriété intellectuelle à répondre au questionnaire et à l’équipe d’experts de présenter les résultats des réponses à la treizième session du CWS. Le CWS a également pris note du projet du Bureau international d’actualiser le Service d’accès numérique de l’OMPI (DAS) afin de prendre en charge les documents de priorité conformes à la norme ST.92 de l’OMPI. Cette mise à jour a été examinée avec les offices participants au DAS de l’OMPI, lors de la réunion du Groupe de travail sur le service d’accès numérique aux documents de priorité, qui s’est tenue du 10 au 12 mars 2025. Les résultats de la réunion ont été examinés lors des réunions ultérieures de l’Équipe d’experts chargée de la transformation numérique. Suite à l’adoption de la nouvelle norme, le CWS a approuvé la proposition de révision de la description de la tâche n° 65, libellée comme suit :

*“Procéder aux révisions et aux mises à jour nécessaires de la norme ST.92 de l’OMPI et soutenir les offices de propriété intellectuelle dans la mise en œuvre de la norme avant le 1er juillet 2027”*

(voir les paragraphes 80 à 84 du document CWS/12/29).

## Rapport sur l’état d’avancement de la tâche n° 62

1. Comme convenu à la dixième session du CWS, l’équipe d’experts a commencé à mettre au point une spécification d’exigences communes pour la conversion d’un document DOCX au format XML. Cette activité a commencé par l’examen des convertisseurs DOCX2XML existants utilisés par l’USPTO, le Bureau international et d’autres offices de propriété intellectuelle. Un projet de document concernant la spécification fonctionnelle du convertisseur DOCX2XML est reproduit dans l’annexe du présent document, pour observations par le CWS. Des observations concernant l’utilisation des convertisseurs DOCX2XML ont été transmises par l’USPTO, le Bureau international, l’Administration nationale chinoise de la propriété intellectuelle (CNIPA), l’Office européen des brevets (OEB) et le Ministère de la propriété intellectuelle (MOIP) – ancien Office coréen de la propriété intellectuelle (KIPO). Des informations détaillées sur les conversions (DOCX2XML) par ces offices de propriété intellectuelle figurent dans l’annexe I du projet de spécification.

### Difficultés ou dépendances potentielles

1. L’équipe d’experts note que de nombreux offices de propriété intellectuelle viennent de commencer à utiliser ou de prévoir d’utiliser le format XML pour le traitement des brevets. La grande variabilité des pratiques des offices de propriété intellectuelle et des priorités dans le domaine informatique peut rendre difficile le développement du projet de spécification fonctionnelle.

### Programme de travail

1. L’équipe d’experts poursuivra l’examen du document de spécification fonctionnelle du convertisseur DOCX2XML, suivra les expériences des offices de propriété intellectuelle concernant la conversion de DOCX vers XML et mettra à jour le document de spécification si nécessaire.

## Rapport sur l’état d’avancement de la tâche n° 63

1. L’Équipe d’experts chargée de la transformation numérique a donné la priorité aux travaux relatifs à la tâche n° 65 et, en second lieu, à la tâche n° 62. Cela a limité ses capacités de faire avancer la tâche n° 63. Par conséquent, les travaux relatifs à cette tâche n’ont pas été menés depuis la onzième session du CWS.

### Difficultés ou dépendances potentielles

1. Aucune difficulté ou dépendance n’a été indiquée car aucun travail n’a été effectué depuis la onzième session du comité.

### Programme de travail

1. L’équipe d’experts peut relancer les activités relatives à cette tâche à la demande du CWS.

## Rapport sur l’état d’avancement de la tâche n° 65

1. Depuis la douzième session du CWS, l’Équipe d’experts chargée de la transformation numérique a établi une proposition de révision de la norme ST.92 de l’OMPI. La version 2.0 proposée étend la portée de la norme pour y inclure les documents de priorité de dessins et modèles industriels et de marques. L’équipe d’experts présente cette proposition de norme révisée pour examen et adoption par la présente session. L’approbation de la norme ST.92 révisée de l’OMPI permettra aux offices de propriété intellectuelle et à l’équipe de l’OMPI chargée du Service d’accès numérique d’avancer dans la planification détaillée de la mise en œuvre. Les offices de propriété intellectuelle sont encouragés à fournir et accepter des paquets de documents de priorité certifiés conformes à la norme ST.92 de l’OMPI. Le document CWS/13/20 contient des informations plus détaillées sur la proposition de révision de la norme ST.92 de l’OMPI.
2. En réponse à la demande formulée à la précédente session du CWS, l’équipe d’experts a élaboré cette année un questionnaire d’enquête visant à évaluer l’état de préparation des offices de propriété intellectuelle à la mise en œuvre de la norme ST.92 de l’OMPI à la date butoir proposée. Le document CWS/13/20 contient des informations plus détaillées sur les résultats de l’enquête.

### Difficultés ou dépendances potentielles

1. Une fois la norme révisée approuvée, l’équipe d’experts se concentrera sur la planification de la mise en œuvre en collaborant avec le Bureau international et l’équipe de l’OMPI chargée du Service d’accès numérique (DAS). Le processus de mise en œuvre dépendra des changements apportés par les offices :

* aux systèmes informatiques, pour générer des paquets conformes au nouveau format de la norme de l’OMPI;
* à l’interface de programmation du Service d’accès numérique de l’OMPI, selon que de besoin; et
* aux lignes directrices juridiques ou administratives, si nécessaire.

Des modifications devront également être apportées au système DAS de l’OMPI, de sorte qu’il puisse traiter des paquets reçus au nouveau format PDDP.

### Programme de travail

1. Les prochaines activités prévues pour l’équipe d’experts au cours de l’année à venir sont les suivantes :

* continuer de soutenir la planification de la mise en œuvre de la norme ST.92 de l’OMPI. Des modifications seront peut‑être apportées à la norme, en fonction des commentaires des offices de propriété intellectuelle et de l’expérience qu’ils ont acquise durant sa mise en œuvre;
* continuer de travailler avec l’équipe de l’OMPI chargée du Service d’accès numérique, afin d’effectuer les mises à jour nécessaires pour la norme ST.92 de l’OMPI; et
* aider les offices à mettre en œuvre la norme révisée ST.92 de l’OMPI, lorsqu’elle aura été approuvée.

1. *Le CWS est invité*
   1. *à prendre note du contenu du présent document et de son annexe,*
   2. *à examiner et à commenter le projet de document sur la spécification fonctionnelle du convertisseur DOCX2XML, comme indiqué au paragraphe 11, qui est reproduit dans l’annexe du présent document, et*
   3. *à prendre note du programme de travail indiqué aux paragraphes 13, 16 et 20.*

[L’annexe suit]